

LA HAYE FOUASSIÈRE

Mairie de La Haye-Fouassière
6 rue de la Gare
44690 LA HAYE-FOUASSIÈRE
Tél. 02 40 54 80 23

**CONSEIL MUNICIPAL
DU 4 JUILLET 2024**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-quatre, le 4 juillet, à 20 h, le Conseil municipal s'est réuni salle des Camélias, sous la présidence de Vincent MAGRÉ, Maire, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire le 27 juin 2024

Étaient présents :

Vincent MAGRÉ
Philippe FORMENTEL
Vanessa PAGEOT
Jean-Marie MOREL
Aurélie ARQUIER
Jean-Yves ARTAUD
Séverine KUTER
Jocelyne LANDRON
Jean-Marie CAMIER
Pierre NOBLET
Philippe ROUSSEAU
Patrick TESSIER
Stéphanie VIOLIN
Elise LE BAIL
Amélie GOUTH
Vincent PÉRUSET
Serge LAFFONTAS
Jacques COUILLAUD
Agnès PARAGOT
Laurence CLÉMENCEAU
Sabine AUDRAIN
Bruno TOUPET
Isabelle CIVEL

Étaient excusés et représentés :

Jean-Luc VIAUD ayant donné pouvoir à Jocelyne LANDRON
Patrice CHOIMET ayant donné pouvoir à Philippe FORMENTEL
Audrey VIDAL-BLANCHARD ayant donné pouvoir à Séverine KUTER
Elodie CAMIER ayant donné pouvoir à Vincent PÉRUSET

Secrétaire de séance : Amélie GOUTH

**DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 4 JUILLET 2024**

VIE ASSOCIATIVE

Attribution de subvention aux projets associatifs

Aurélié ARQUIER expose :

La délibération n° 2023-03-21 du 23/03/2023 précise que les associations ont la possibilité, dans le courant de l'année, de soumettre un dossier de demande de subvention dite « au projet ». Le montant alloué sur le budget 2024 est de 5 000 €.

Il est proposé de soutenir les projets suivants :

- **Handicaps Acoustiques** pour l'Organisation d'une conférence ouverte au public le 06/04/2024 à l'Espace Sèvria avec des intervenant chercheur au CNRS à Marseille.
 - Montant du projet : 4 662 €
 - Montant demandé : 1 400 €
 - Montant proposé : 1 300 €Le montant proposé est inférieur à la demande pour respecter le principe d'un maximum de 30 %.

- **Chantevigne** pour la célébration des 35 ans de l'association
 - Montant du projet : 3 160 €
 - Montant demandé : 845 €
 - Montant proposé : 845 €

- **ASAG Pétanque** pour la sortie du club à la Mine Bleue pour établir le record de la partie de pétanque la plus profonde (Guinness Book visé)
 - Montant du projet : 5 052 €
 - Montant demandé : 952 €
 - Montant proposé : 950 €

- **Basket Sud Loire** pour la célébration des 30 ans de la Nuit du Basket
 - Montant du projet : 10 210 €
 - Montant demandé : 3 000 €
 - Montant proposé : 900 €La manifestation a engendré des recettes qui comblent l'écart entre la demande et le montant accordé
- **Les Ailes hayonnaises** pour l'achat d'un terrain au Pallet permettant d'exercer leur activité d'aéromodélisme librement
 - Montant du projet : 2 500 €
 - Montant demandé : 1 000 €
 - Montant proposé : 1 000 € sous réserve de la signature d'une convention de récupération par la commune dans le cas de la revente de la parcelle dans les 5 ans.

VU l'avis de la commission Animation et vie associative du 12 juin 2024

Après avoir entendu cet exposé et délibéré, le Conseil municipal :

DÉCIDE du versement de subventions aux associations suivantes :

- Handicaps Acoustiques pour un montant de 1 300 €
- Chantevigne pour un montant de 845€
- ASAG Pétanque pour un montant de 950€
- Basket Sud Loire pour un montant de 900€
- Les Ailes hayonnaises pour un montant de 1 000€ sous réserve de la signature d'une convention de récupération par la commune dans le cas de la revente de la parcelle dans les 5 ans.

IMPUTE la dépense correspondante sur les crédits inscrits au budget principal de la commune, chapitre 65 - nature 6574.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces utiles pour l'exécution de la présente délibération

Vote :

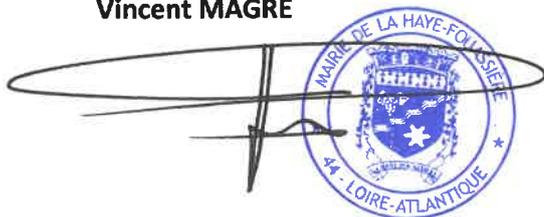
Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 1 – Laurence Clémenceau

La Haye-Fouassière, le 04/07/2024

Le Maire
Vincent MAGRÉ



La secrétaire de séance
Amélie GOUTH

